



ministère
éducation
nationale



Circonscription de Saint-André-de-Cubzac
École primaire de Saint-Gervais
8 rue des écoles 33240 Saint-Gervais
0557431301

Inscription de votre enfant à l'école primaire de Saint Gervais

Bonjour,

Vous venez d'inscrire votre enfant en mairie. C'est une première étape qui marque une longue aventure pour lui mais aussi pour vous. Nous allons tâcher de l'accompagner le mieux possible afin qu'il puisse s'épanouir au sein de notre école.

Pour finaliser son inscription, il ne vous reste plus qu'à procéder à l'admission au sein de l'école.

Pour cela, voici la procédure à suivre :

- 1) Prendre rendez-vous à l'école, pour procéder à l'admission en m'appelant au 05 57 43 13 01. Je suis présent dans mon bureau tous les jeudis. Je serai donc plus facilement joignable à ces moments là. Sinon, n'hésitez pas à laisser un message, je vous rappellerai.
- 2) Compléter les documents joints au dossier (la fiche de renseignements, l'autorisation de droit à l'image, le chèque pour la coopérative scolaire, l'inscription à l'association USEP le cas échéant, la fiche d'urgence).
- 3) Venir au rendez-vous qu'on aura fixé ensemble (un jeudi en avril ou en mai) en apportant les documents complétés, ainsi que :
 - votre livret de famille
 - le carnet de santé de votre enfant
 - le certificat d'inscription que vous a délivré la mairie
 - une attestation du médecin indiquant que votre enfant est apte à fréquenter une structure collective.

Lors de ce rendez-vous administratif, la présence de votre enfant n'est pas recommandée (mais n'est pas interdite pour les familles qui ne pourraient pas faire autrement 😊).

Une matinée de découverte vous sera proposée le samedi 22 juin. Les enfants pourront alors découvrir leur école.

À très vite,

Ludovic LAMBERT
Directeur de l'école primaire